COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Strasbourg, le 08/07/2025

Action Logement et l'Eurométropole de Strasbourg renforcent leur partenariat pour répondre aux besoins en logements des salariés

Le mardi 8 juillet à Strasbourg, Action Logement et l'Eurométropole de Strasbourg ont procédé à la signature d'une convention-cadre de territoire. Elle vise à renforcer leur partenariat pour mieux répondre aux besoins en logements des salariés et des personnes en accès à l'emploi, accompagner le développement économique et conforter l'attractivité du territoire.

Suzanne BROLLY, Vice-présidente de l'Eurométropole de Strasbourg en charge de la politique de l'habitat, de la politique foncière et immobilière, **Daniel CERUTTI**, Président du Comité régional d'Action Logement Grand Est et **Ghislaine STEPHANN**, Vice-présidente, ont procédé ce mardi à la signature de la convention-cadre de territoire visant à renforcer leur partenariat.

Cette convention a pour objectif de définir et d'optimiser l'intervention d'Action Logement sur le territoire, en cohérence avec les priorités de l'Eurométropole de Strasbourg telles qu'énoncées dans les axes de son Programme local de l'habitat : logement des jeunes, diversification de l'offre en logements ou encore développement d'un habitat durable et innovant.

Pour ce faire, les deux acteurs s'engagent conjointement sur six axes stratégiques :

- Développer leur connaissance des besoins des salariés du territoire,
- Développer une offre de logements abordables, diversifiée et durable à destination des salariés du secteur privé,
- Sécuriser les parcours et l'accompagnement des publics spécifiques,
- Faciliter et accompagner le parcours résidentiel et favoriser l'accession abordable à la propriété,
- Promouvoir la mixité sociale et l'accès au logement abordable,
- Développer les partenariats institutionnels sur les champs du logement et de l'emploi pour contribuer à l'attractivité du territoire et à sa dynamique économique.

Action Logement poursuit ainsi son engagement auprès de l'Eurométropole en tant qu'interlocuteur privilégié pour faciliter l'accès au logement, favoriser l'emploi et contribuer au développement de l'attractivité économique et de l'équilibre social des territoires.

CONTRIBUTION D'ACTION LOGEMENT

Entre 2022 et 2024, Action Logement a mobilisé plus de 98 millions d'euros de concours financiers sur le territoire de l'Eurométropole de Strasbourg, sous forme d'aides et services aux salariés et de soutien à la production de logements sociaux et intermédiaires. En complément, les filiales immobilières locales d'Action Logement (Domial, 3F Grand Est, in'li Grand Est et Néolia) ont mis en chantier sur la période plus de 900 logements et réhabilité plus de 550 logements, portant à près de 5 000 le nombre de logements gérés sur le territoire de l'Eurométropole de Strasbourg.

ACTION LOGEMENT EN RÉGION GRAND-EST EN 2024

Activités de financement et de services

- 103 M€ investis pour la production de logements abordables*
- 13 132 ménages logés (y compris solutions d'hébergement)
- 63 351 aides et services attribués**
- 47 M€ d'aides et de services auprès des salariés des entreprises***

Activités immobilières

- 812 M€ investis pour la production de logements abordables
- 1 929 logements neufs livrés
- 3 805 réhabilitations (résidentialisations comprises)
- 3 033 mises en chantier
- 2 724 agréments obtenus

** hors dotations en fonds propres et hors Prêts habitat indigne ;*
*** dont Visale, hors contacts conseil en financement ;*
**** hors Pass GRL.*

CONTRIBUTION DE L'EUROMÉTROPOLE DE STRASBOURG

L'Eurométropole de Strasbourg compte 56 728 logements sociaux (SDES, RPLS, DREAL), soit près de 79% de l'offre en logement social à l'échelle du Bas-Rhin. Malgré ces chiffres, la demande en logement social sur le territoire est élevée avec plus de 30 000 demandes enregistrées.

Entre 2022 et 2024, l'Eurométropole de Strasbourg a mobilisé plus de 36,4 millions d'euros de concours financiers sur le territoire pour la mise en œuvre de sa politique en faveur du logement, dans le cadre de la délégation des aides à la pierre de l'Etat en faveur du parc HLM (18,4M€ sur des fonds propres, et 18M€ sur les fonds Etat). En complément, l'Eurométropole de Strasbourg, en tant que délégataire des aides de l'Anah en faveur de l'habitat privé, a mobilisé près de 50M€ en faveur de travaux d'amélioration de l'habitat privé destiné à un public sous plafonds de ressources, et 4,5M€ sur ses fonds propres.
Sur la période de référence et dans un contexte de crise du logement, ce soutien a contribué au développement de logements abordables à hauteur de 2 379 logements (dont 462 au sein du parc privé) et à la rénovation de 8 752 logements (dont 3 935 au sein du parc privé).

À PROPOS D'ACTION LOGEMENT

Depuis plus de 70 ans, la vocation d'Action Logement, acteur de référence du logement social et intermédiaire en France, est de faciliter l'accès au logement pour favoriser l'emploi. Action Logement gère paritairement la Participation des employeurs à l'effort de construction (PEEC) en faveur du logement des salariés, de la performance des entreprises et de l'attractivité des territoires, notamment le cœur des villes moyennes. Grâce à son implantation territoriale, au plus près des entreprises et de leurs salariés, ses 20 000 collaborateurs mènent, sur le terrain, deux missions principales. Construire, réhabiliter et financer des logements sociaux et intermédiaires, prioritairement dans les zones tendues, en contribuant aux enjeux d'éco-habitat, d'économies d'énergie et de décarbonation, de renouvellement urbain et de mixité sociale. Le groupe Action Logement compte 45 filiales dédiées au logement social, 1 filiale de logement intermédiaire et un patrimoine de plus d'un million de logements.

Sa deuxième mission est d'accompagner les salariés dans leur mobilité résidentielle et en lien avec l'emploi. Le Groupe s'attache particulièrement à proposer des aides et des services qui facilitent l'accès au logement, et donc à l'emploi, des bénéficiaires, qu'ils soient jeunes actifs, salariés en mobilité ou en difficulté.

En savoir plus sur le Groupe : groupe.actionlogement.fr
Nous suivre : X @actionlogement - LinkedIn actionlogement - YouTube @actionlogement

À PROPOS DE L'EUROMÉTROPOLE DE STRASBOURG

Composée de 33 communes et de 517 386 habitants en 2022 (INSEE), l'Eurométropole de Strasbourg concentre près de 45% de la population bas-rhinoise et 54,5% des emplois à l'échelle du Bas-Rhin. Elle compte parmi les métropoles créées dans le cadre de la loi MAPTAM (modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles). La collectivité bénéficie du statut d'Eurométropole ce qui renforce son rôle et sa « place particulière » à l'échelle internationale.

L'Eurométropole de Strasbourg dispose de compétences particulières parmi lesquelles des compétences en matière d'aménagement de l'espace métropolitain dont :

- l'urbanisme opérationnel, le Plan Local d'Urbanisme et les réserves foncières ;
- les réseaux de télécommunications et l'aménagement numérique ;
- la voirie et les parcs de stationnement, la mobilité.

Au-delà du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) initié en 2016, la Ville et l'Eurométropole de Strasbourg mènent une politique dynamique. La collectivité s'est engagée dans une démarche de développement durable et de transition écologique, avec notamment l'objectif de devenir une ville neutre en carbone à l'horizon 2050. Cela passe par la réduction des émissions de gaz à effet de serre, le développement des énergies renouvelables, la promotion de la mobilité douce et la préservation de la biodiversité. La collectivité a également à cœur de renforcer la cohésion sociale et la lutte contre les inégalités, en renforçant la mixité sociale, en combattant la discrimination et l'exclusion, et en favorisant l'accès à l'emploi, au logement et à la culture pour tous. Enfin, la Ville et l'Eurométropole de Strasbourg cherchent à consolider leur position de pôle économique et universitaire, à soutenir l'innovation et l'entrepreneuriat, à développer les filières d'excellence et à faciliter l'insertion professionnelle des jeunes.

Les questions d'accès à l'emploi et au logement sont étroitement liées, et le partenariat avec Action Logement vise notamment à permettre une réponse adaptée aux besoins en logement des salariés.

CONTACTS PRESSE

ACTION LOGEMENT RÉGION GRAND EST
Paul LAMBLA : 06 09 99 01 76 / paul.lambla@actionlogement.fr

EUROMÉTROPOLE DE STRABSOURG
Emilie KIEFFER : 03.68.98.68.70 / emilie.kieffer@strasbourg.eu